



Automne 2020 : État de la situation nationale

Rencontres hebdomadaires depuis le 9 avril

Sont présents

Pour le ministère :

- Simon Bergeron (Sous-ministre adjoint enseignement supérieur)
- Esther Blais (Affaires collégiales)
- Jean-François Constant (Affaires étudiantes)
- Marie-Josée Larocque (Directrice des programmes de formation collégiale)
- Michelle Bourgeois (Directrice des relations du travail du réseau collégial)
- Ronald Bisson (Chef de service, formation technique)
- Chantale Dumont (Cheffe de service, formation préuniversitaire)
- Saël Gagné-Ouellet (coordonnateur et adjoint exécutif, formation préuniversitaire et recherche)
- Danielle Pelletier (Analyste)
- Vincent Petitclerc (Chef de service, affaires institutionnelles)

Pour le cabinet du ministre :

- Martin Maltais (Directeur adjoint du cabinet)
- François Brochu (Attaché politique)

Pour la Fédération des cégeps :

- Bernard Tremblay (PDG)

Pour la FNEEQ :

- Caroline Quesnel (Présidente)
- Yves de Repentigny (Vice-président)

FEC-CSQ

FECQ

Demandes de la FNEEQ

Demande répétée de ressources pour :

- Adapter et préparer les cours en mode hybride ou en non-présentiel
- Réaménager les enseignements pour tenir compte des apprentissages non réalisés au secondaire et au cégep
- Soutenir les étudiant-es ayant des retards ou des difficultés particulières
- Faire face aux problèmes de financement anticipés
- Revoir temporairement le calcul de la CI pour éviter la surcharge de travail
- Diminuer les ratios de l'enseignement en présence
- Soutenir le travail d'adaptation et d'encadrement des profs à la formation continue
- Faire face à la diminution du ratio dans les stages et à la disponibilité réduite des milieux de stage

Demandes de la FNEEQ

Respecter les 6 principes suivants :

- Garantir la sécurité des milieux d'éducation et d'enseignement supérieur, et porter une attention particulière au bien-être physique et psychologique de tous leurs membres en respectant notamment les conditions de l'OMS avant d'envisager une levée des restrictions;
- Planifier l'automne 2020 en privilégiant la stabilité et, dans la mesure du possible, la prévisibilité des activités d'enseignement jusqu'en décembre;
- Convenir avec les syndicats de l'élaboration de balises nationales et de modalités locales en préparation de la rentrée de l'automne et tout au long de la session/du semestre;
- Assurer l'équité entre les étudiant-es, les enseignant-es et les établissements;
- Respecter l'autonomie et le jugement professionnel des enseignant-es;
- Bonifier le financement des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Rémunérer le travail requis pour l'adaptation de l'enseignement en mode non présentiel.

Demandes de la FNEEQ

Que le regroupement cégep affirme que la situation de crise sanitaire et de distanciation physique ne peut créer de précédent en ce qui a trait au recours à des modalités d'enseignement dites « non présentielles » utilisées exceptionnellement cette session et, dans plusieurs cas, à la session d'automne 2020. Que, conséquemment, le regroupement cégep :

- a) Exige que l'enseignement en présence soit privilégié, lorsqu'il est possible, dans le respect des recommandations de la santé publique ainsi que de la santé et de la sécurité des personnes et que les collèges ne puissent imposer que des cours soient donnés à 100 % à distance afin de permettre d'établir la relation pédagogique, de préserver la qualité des apprentissages et de favoriser la réussite scolaire.
- b) Exige que les enseignantes et les enseignants, experts pédagogiques et disciplinaires, déterminent les modes d'enseignement qu'ils jugent les mieux adaptés aux contenus de leurs cours.
- c) Exige des balises nationales relatives à l'enseignement dans le contexte de la crise sanitaire qui assurent une équité entre les membres du personnel enseignant, entre les étudiantes et les étudiants ainsi qu'entre les établissements d'enseignement, notamment sur le plan des équipements informatiques de même que du matériel ergonomique nécessaires au télétravail et sur celui de l'accès à des services de garde, et que le MEES assure un financement supplémentaire pour permettre aux collèges d'effectuer la mise en application de ces balises.
- d) Exige des aménagements temporaires au RREC pour permettre, notamment, de modifier le calendrier de la session et le nombre d'heures contact d'un cours afin de tenir compte de la préparation et des activités d'encadrement hors classe ainsi que de la correction.

Demandes de la FNEEQ

- e) Exige des ressources enseignantes additionnelles, entre autres pour réduire la taille des groupes en présentiel et à distance dans le respect de la santé et de la sécurité et pour assurer l'encadrement nécessaire aux étudiantes et aux étudiants, notamment afin de veiller à leur persévérance, pour reconnaître et compenser le temps d'adaptation, de préparation et de correction supplémentaire que nécessite l'enseignement en mode non présentiel ou hybride ainsi que pour parer à la surembauche générée par le contexte.
- f) Exige que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur assure un financement plancher minimal adéquat des cégeps afin d'éviter les pertes d'emploi, les déficits et la désorganisation qui pourraient découler d'une baisse temporaire trop importante des inscriptions dans le réseau collégial.
- g) Exige des modalités de rémunération nationales tenant compte du travail supplémentaire de concertation, de formation, de préparation, d'encadrement et de correction à la formation continue.
- h) Exige un financement permettant le remboursement des dépenses engagées par le personnel enseignant pour l'achat du matériel requis dans un contexte d'enseignement en mode non présentiel.
- i) Exige que l'ensemble des mesures, aménagements et ressources supplémentaires convenus entre les parties soient consignés dans une lettre d'entente nationale liant les directions.
- j) Exige que les processus non urgents puissent être mis en veilleuse selon l'évaluation qu'en fait le personnel enseignant, notamment les activités relatives aux révisions nationales de programme.
- k) Exige la suspension du processus de mise en disponibilité.
- l) Exige le maintien de la suspension de l'évaluation administrative.
- m) Exige que les collèges se dotent d'un plan d'action qui tient compte des besoins des populations plus vulnérables à la COVID-19.
- n) Exige d'introduire un congé avec cumul de l'ancienneté et de l'expérience pour répondre aux contraintes liées à la conciliation famille-travail en situation de crise.

Scénarios du MEEES

Scénarios 1 et 2 : formation hybride

- 100 % des membres du personnel ont accès aux établissements.
- Tout en ayant la capacité d'offrir les enseignements à distance, les établissements envisagent d'augmenter la présence des étudiants dans le respect de protocoles de santé rigoureux.
- **Scénario 1** : fréquentation en présence à un plancher de 50 % à distance et de 50 % en présence sur les campus.
- **Scénario 2** : fréquentation en présence à un plancher d'environ 30 % à 35 % des étudiants sur les campus.

Scénarios du MEES

Scénario 3 (peu probable) : présence complète des étudiant.es sur les campus (près de 100 %) - possible s'il y a plein contrôle de la pandémie et directives correspondantes de la DGSP

- 100 % du personnel a accès aux établissements.
- Chaque étudiant ou étudiante bénéficie de l'accès à l'offre de formation d'avant la pandémie selon le mode de prestation habituel, dans le respect des protocoles du DGSP.

Scénarios du MEEES

Maintien de certains assouplissements au RREC :

- le calendrier pourrait compter un minimum de 60 jours plutôt que 82;
- la notion de cours serait modifiée pour permettre des moyens alternatifs aux activités d'enseignement en présence;
- le plan de cours pourrait être modifié par l'enseignant selon l'évolution de la situation, avec l'accord du collège
- des ajustements temporaires aux politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et des programmes seraient permis
- un incomplet pourrait être accordé en raison du COVID-19.

Retour à la normale :

- cote R;
- épreuve uniforme de langue d'enseignement et littérature.



Mesures mises en place pour l'automne 2020

- Reconduction de l'enveloppe A112 (EESH)
- Assouplissement au certificat d'acceptation du Québec pour les étudiant.es internationaux. Début de la session à distance pour ceux qui sont à l'extérieur du pays.
- Ressources pour l'enseignement à distance, le soutien technologique et technopédagogique ainsi que pour la santé mentale (Pas pour le E). Ils considèrent que la hausse des budgets de fonctionnement (6%) excède la croissance des dépenses et qu'il y a là des fonds qui pourront être utilisés...
- Énergies déployées pour contrer le décrochage scolaire.